

COMPAGNIE XXXXXXXXXX

XXXXX

B.T.

XXXXXXXX

PROCÈS-VERBAL N° 2230/19 91

DE RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1

1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Observation d'un objet volant non identifié.

91307489

REFERENCES : Article 292 du Décret du 20 Mai 1903.

Circulaire Ministérielle N° 32 600 DEF/Gend.OE/DO/RENS. du 8 Novembre 1985

NOUS SOUSSIGNÉ(S) M , G , Maréchal des Logis Chef et D , P , Gendarme de la Compagnie de en résidence à

XXXXX (S) ARTICLES (S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR vingt huit Novembre mil neuf cent quatre vingt onze, à vingt deux heures

quarante neuf, alors que nous sommes en service de surveillance générale dans la commune d' , nous sommes informés par le Centre Opérationnel Groupement à , d'une observation d'objet volant non identifié. A ce moment-là, nous nous trouvons dans la zone artisanale d' , après avoir effectué une patrouille au centre de l'agglomération de la dite commune.

Aussitôt informé du phénomène, nous scrutons le ciel en direction de (informateur résidant à), sans rien apercevoir. Durant tout notre service qui s'est déroulé de 20 heures à 24 heures, notre attention n'a été attirée par aucun phénomène céleste.

Le 2 Décembre 1991, nous procédons à l'audition de Monsieur P , J , sur l'observation qu'il a pu faire le 28 Novembre 1991, avant d'alerter le Centre Opérationnel Groupement. Il nous décrit le phénomène qu'il a observé pendant environ 15 secondes (Pièce N° 2)

Les coordonnées U.T.M. du lieu d'observation sont :

Le message prévu par la circulaire de référence a été adressée directement par le Centre Opérationnel Groupement le 28 Novembre 1991.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

DESTINATAIRES

2

Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

1

AUX ARCHIVES

LE 3 Décembre 1991

91307489

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Deux Décembre mil neuf cent quatre vingt onze à quinze heures trente cinq, au bureau de la brigade nous soussigné(s) M. , G. , M.D.L. Chef O.P.J. de la Compagnie de en résidence à ~~XXXXXXXXXX~~

du code de procédure pénale, XXXXXXXXXXXXXXXX

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

P

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M.

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Retraité de la Marine Marchande
demeurant

qui déclare :

"Le 28 Novembre 1991, à 22 heures 30, j'ai été témoin d'un phénomène céleste que je ne peux expliquer. -----

A l'heure citée ci-dessus, je me trouvais dans le jardin de mon habitation lorsque mon attention a été attirée par un objet lumineux dans le ciel. A ce moment-là, je regardais en direction de l'Ouest. J'ai vu arriver du Sud, se dirigeant vers le Nord Ouest la forme lumineuse ci-après. Cette forme se déplaçait, à mon avis, à environ 30 mètres de hauteur. La trajectoire était horizontale. -----

Cette forme lumineuse se décomposait en deux parties : la tête et une traîne. La tête de forme ronde, était entièrement illuminée blanc, bleu, jaune, vert et un peu de rouge. Il s'agissait vraiment d'une très forte luminosité avec un scintillement comme un feu d'artifice. Toutes les couleurs de la tête étaient fixes. Cette tête pouvait avoir un diamètre de 40 centimètres. J'avais l'impression de voir une boule.

La traîne qui pouvait peut être mesurer 4 ou 5 mètres de long, sur environ 15 centimètres d'épais, était d'une luminosité moins intense. On y retrouvait toujours les mêmes couleurs très scintillantes. Cette traîne pourrait être comparée à la flamme d'un gros chalumeau. Chaque couleur était répartie par bande horizontale. Il n'y avait pas deux bandes de la même couleur. Tout autour de la traîne on avait l'impression que des étincelles s'en échappaient. -----

J'ai observé ce phénomène pendant 15 secondes mais je ne puis dire la durée de ce phénomène car mon champ de vision était limité par les maisons. Il n'y avait aucun bruit et d'autre part, la nuit était très calme, très noire et sans vent. Il m'est impossible d'évaluer la vitesse de ce phénomène mais cela donnait l'impression d'être assez lent.

Pour moi, il s'agissait d'un spectacle inoubliable et grandiose.

Le 2 Décembre 1991 à 16 heures 25

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L' O.P.J.